



A Surgères

APPEL A COTISATION

Le Club réalise son appel à cotisation annuelle pour la période de :

du 1er janvier au 31 décembre 2018

(Celle ci est d'un montant de 100 Euros pour l'année)

Merci d'adresser votre cotisation à l'ordre :

Club des Entreprises Aunis Sud

Adresse :

Communauté de communes
44, rue du 19 Mars 1962 BP 89
17700 SURGERES

Ce document fait office de **Reçu de Cotisation** et de
justificatif comptable

Cordialement

Le Président
Olivier Vergnaud